

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 19 décembre 2017, à 16 h 30  
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville  
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement  
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville  
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Dany Barbeau/avocate, directrice d'arrondissement  
Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement par intérim

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 16 h 35.

---

**CA17 30 12 0456**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ARRONDISSEMENT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 décembre 2017,  
tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

---

**PÉRIODE DE QUESTION ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucun citoyen ne s'est présenté à cette séance.

---

**CA17 30 12 0457**

**VERSEMENT D'UN MONTANT, À TITRE DE FIDUCIE, PROVENANT DU DOSSIER PRIORITAIRE DE LA PRÉVENTION DE L'ADHÉSION DES JEUNES AUX GANGS DE RUE, À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De verser un montant de 45 000 \$, incluant les frais de gestion de 2 % (900 \$) à l'organisme Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies, qui agira à titre de fiduciaire de cette somme, et ce, dans le cadre du dossier prioritaire de la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par la Ville-centre.

ADOPTÉ

20.01 1177740002

---

**CA17 30 12 0458**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 16 h 37

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

---

---

Julie Boisvert  
Secrétaire d'arrondissement par intérim

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 février 2018.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

---

Julie Boisvert  
Secrétaire d'arrondissement par intérim